

Extrait du registre des délibérations du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 30 mars 2022

Présidence de Benoit Elleboode, directeur de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Délibération portant approbation de la convention n° 22D6NP009-0 relative au financement d'activités de formation et d'expertise réalisées par la chaire prévention de l'ISPED.

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin présente :

La convention n° 22D6NP009-0 relative au financement d'activités de formation et d'expertise réalisées par la chaire prévention de l'ISPED entre Santé Publique France et l'université de Bordeaux / ISPED.

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du collège, sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) à la convention ainsi présentée.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Bordeaux, le 31 mars 2022

Le Directeur du collège des
sciences de la santé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JLP', written over a horizontal line.

Professeur Jean-Luc PELLEGRIN